

La politique du genre en transition : une analyse des transformations du champ politique de genre en Tunisie au cours du processus de démocratisation (2011-2014)

Eva Schmidt



Doctorante en science politique à la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université libre de Berlin.

Doctorante associée à l'IRMC.

eva.schmidt@fu-berlin.de

Dans mon projet de recherche, j'analyse comment le champ politique du genre se transforme dans le contexte de la transition politique en Tunisie. La période analysée s'étend de la chute du régime Ben Ali en 2011 jusqu'à l'adoption de la nouvelle constitution et des lois organiques en 2014. Depuis la révolution, de nouveaux acteurs ont fait leur entrée sur la scène politique, le rapport de force s'est modifié, et les institutions et les règles du jeu se sont transformées. Mon projet de doctorat analyse ces changements afin de

comprendre leur signification pour les dynamiques et les résultats de la politique du genre pendant la période de transition : quelles sont les nouvelles coalitions et les clivages en politique ? Quelles règles et quelles valeurs sont encore valables, lesquelles changent ? Les acteurs politiques adaptent-ils leur attitude politique avec la recomposition des constellations d'acteurs ?

Pendant la transition politique, les droits des femmes ont été un sujet primordial et un champ de lutte entre les forces libérales, islamistes et de gauche. En 2012 par exemple, des milliers de Tunisiens et de Tunisiennes se sont mobilisés contre un projet d'article de la constitution qui concernait les droits des femmes et qui qualifiait les femmes de « complémentaires » des hommes au sein de la famille. La manifestation à l'occasion de la journée nationale de la femme a été une des premières grandes manifestations contre le gouvernement transitoire. Quand le conflit entre la coalition gouvernementale et l'opposition dans l'Assemblée nationale constituante

(ANC) s'est aggravé en 2013, la journée nationale de la femme a encore une fois donné lieu à de grandes manifestations, aussi bien pro, qu'antigouvernementales.

Ainsi, l'importance symbolique des droits des femmes a constitué à la fois une chance et des limites pour les revendications féministes. Les femmes font en effet traditionnellement figure de gardienne des traditions et de l'identité nationale. De plus les attitudes envers les droits des femmes servent d'indicateurs de modernité, de démocratie ou d'idéologie islamiste. En Tunisie, le projet moderniste de Bourguiba a inscrit l'idée d'un progressisme tunisien et de la promotion de la femme dans l'identité nationale (Hibou, 2009). Le nouveau Code du statut personnel de 1956 en est devenu la première pierre. L'éducation et la participation publique des femmes, et en particulier, leur intégration dans le marché du travail, ont été des piliers importants du projet moderniste. En dehors de la modernisation, la promotion des femmes visait à légitimer le régime et à garantir la loyauté des femmes. Alors que l'opposition de gauche critiquait la politique économique et l'autoritarisme de l'État, elle partageait largement les changements du statut des femmes. L'opposition conservatrice et islamiste en revanche accusait le gouvernement et les féministes de gauche d'occidentalisation et de trahison des valeurs tunisiennes. La légitimation est devenue encore plus importante sous Ben Ali, qui justifiait la persécution des islamistes, entre autres, en les présentant comme des ennemis des droits des femmes (Geisser, Gobe, 2007), même si ces derniers avaient entre temps signalé leur respect du Code du statut personnel (Brand, 1998, 234). Après la révolution, de nombreux observateurs et des citoyennes tunisiennes craignaient que l'instrumentalisation de la politique des droits des femmes par l'ancien régime et l'accession au pouvoir des islamistes



Manifestation contre les atteintes aux droits des femmes © AFP



Manifestation contre les atteintes aux droits des femmes © Amnesty International

aboutissent à une régression dans la politique du genre. La recherche sur les processus de transition politique en Europe de l'Est ou en Amérique latine pouvait également laisser présager un danger de régression en matière des droits des femmes. Dans les cas où les anciens régimes ont prétendu soutenir l'émancipation des femmes, des forces conservatrices ont gagné en influence après les révolutions, notamment en Pologne, où l'association de l'émancipation des femmes a débouché sur un rejet du féminisme après la révolution (Waylen, 1994 ; Baldez, 2003). Et même dans les cas où une opposition progressive a destitué un régime conservateur, les revendications féministes ont souvent été traitées comme des intérêts particuliers bien loin de l'intérêt général et des vrais buts de la révolution (Waylen, 2007).

La question du genre reste cependant un point central dans la quête d'une nouvelle identité nationale, d'une société idéale et de l'ordre de la reproduction sociétale. Une révolution implique une transformation des relations et une réorganisation des rôles entre les sexes,

même si ce n'est pas explicitement discuté (Waylen 1994 ; Moghadam, 1995). Quelques conflits au cours de la transition politique tunisienne ont illustré des attentes de régression : par exemple le projet de l'article constitutionnel qui stipulait que les femmes étaient complémentaires des hommes au sein de la famille ; ou le refus du gouvernement transitionnel de communiquer la levée des réserves de la Tunisie sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) auprès des Nations Unies. Mais un véritable retour de bâton n'a pas eu lieu. La mention de la complémentarité des sexes a été retirée en raison de protestations et les droits acquis des femmes ont été sanctionnés dans la constitution et dans les lois organiques. Le principe de l'égalité des citoyennes et des citoyens (Art.21) est exprimé explicitement en langage épïcène. L'article des droits des femmes (Art. 46) prescrit que l'État protège les droits acquis et « œuvre à les améliorer ». Il garantit l'égalité des chances dans tous les domaines et demande que « l'État œuvre à réaliser la parité entre la femme et

l'homme dans les conseils élus » et qu'il lutte contre la violence à l'égard des femmes. Les discours féministes n'ont pas été rejetés dans l'absolu, mais la plupart des acteurs ont revendiqué l'égalité des genres. Des femmes urbaines, surtout des classes moyennes, qui jusque-là étaient les bénéficiaires principales de l'émancipation par le haut, s'engagent aujourd'hui dans l'activisme par le bas et s'approprient un propre discours féministe (Charrad, Zarrugh, 2014). Après des nouveaux groupes libéraux ou de gauche, se développent aussi des groupes d'activistes du droits des femmes d'orientation conservatrice ou islamique qui sont de plus en plus impliqués en politique.

J'analyse les processus de prise de décisions par les concepts du champ politique et de l'espace social de Pierre Bourdieu à partir de l'exemple de quatre décisions de politique publique : les deux décisions sur la composition des listes électorales en 2011 et 2014 qui ont toutes les deux abouti à la stipulation d'une composition paritaire et alternante, l'article constitutionnel 46 sur les droits des femmes, et la levée des réserves sur la CEDAW. À travers l'analyse de la

politique du genre, on peut tirer des conclusions sur les dynamiques et les logiques politiques en général telles que la relation entre des acteurs de la société civile et la politique conventionnelle. En analysant comment ces décisions politiques sont élaborées, ma recherche aborde aussi des questions plus larges concernant les droits des femmes et la politique du genre en Tunisie. Cela étant, mes résultats ne peuvent pas être généralisés à la situation des femmes tunisiennes dans leur ensemble, ces dernières subissant l'impact d'une montée de la peur de la violence, d'un ralentissement économique, de l'expression d'opinions réactionnaires jusque-là proscrites de la sphère publique. Elles participent à la création de conditions inédites à travers un nouveau courage quant à la dénonciation de la violence policière, et les demandes d'autodétermination sexuelle et corporelle, parmi d'autres exemples.

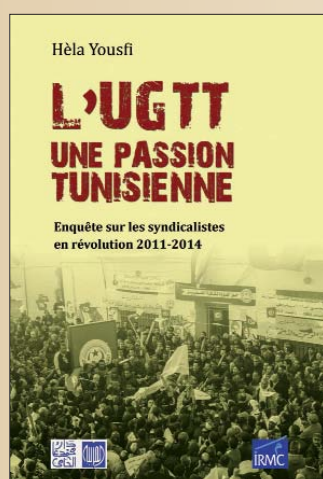
Bibliographie

- Baldez Lisa, 2003, "Women's Movements and Democratic Transition in Chile, Brazil, East Germany, and Poland". *Comparative Politics*, vol. 35, n° 3, 253-272, [En ligne: <http://www.jstor.org/stable/4150176>].
- Brand Laurie A., 1998, *Women, the state, and political liberalization. Middle Eastern and North African experiences*, New York, Columbia Univ. Press.
- Charrad Mounira M., Zarrugh Amina, 2014, "Equal or complementary? Women in the new Tunisian Constitution after the Arab Spring". *The Journal of North African Studies*, vol. 19, n° 2, 230-243, [En ligne : <http://dx.doi.org/10.1080/13629387.2013.857276>].
- Geisser Vincent, Gobe Éric, 2007, « La question de "l'authenticité tunisienne". Valeur refuge d'un régime à bout de souffle ? », *L'Année du Maghreb*, n° III, 371-408.

- Hibou Béatrice, 2009, « Le réformisme, grand récit politique de la Tunisie contemporaine », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 56, n° 4 bis, 14-39.
- Moghadam Valentine M., 1995, "Gender and Revolutionary Transformation: Iran 1979 and East Central Europe 1989", *Gender and Society*, vol. 9, n° 3, 328-358, [En ligne : <http://www.jstor.org/stable/190059>].
- Waylen Georgina, 1994, "Women and Democratization : Conceptualizing Gender Relations in Transition Politics", *World Politics*, vol. 46, n° 3, 327-354, [En ligne : <http://www.jstor.org/stable/2950685>].
- Waylen Georgina, 2007, *Engendering transitions. Women's mobilization, institutions, and gender outcomes*. Oxford-New York, Oxford University Press.

Vient de paraître

Hèla Yousfi, 2015, *LUGTT, une passion tunisienne. Enquête sur les syndicalistes en révolution 2011-2014*, (chez MedAli pour l'édition tunisienne, chez Karthala pour l'édition internationale).



L'Union générale tunisienne du travail (UGTT) est la première force syndicale tunisienne et a longtemps aussi été la seule. Pierre angulaire du mouvement national du temps de la colonisation, l'UGTT a toujours joué un rôle cardinal dans la vie politique tunisienne. Poussée par un puissant soulèvement populaire déclenché le 17 décembre 2010, l'UGTT, l'organisation nationale la plus importante et la plus ancienne en Tunisie, s'est trouvée nettement engagée dans l'action politique, sa capacité de mobilisation lui permettant de peser sur la transformation du champ politique tunisien.

Son action a suscité et suscite encore des débats pour le moins passionnés entre ceux qui considèrent comme salutaire la mobilisation de l'UGTT, ceux qui la dénoncent en appelant la direction de l'UGTT à s'en tenir à son rôle syndical ou encore ceux qui appellent purement et simplement à l'affrontement avec une organisation qui incarne à leurs yeux l'aile encore agissante de l'ancien parti au pouvoir.

Comment l'UGTT a-t-elle interagi avec le soulèvement populaire qui a conduit au départ de Ben Ali ? Quel a été son rôle dans la « transition politique » aboutissant à l'adoption de la première constitution démocratique tunisienne le 26 janvier 2014 ? Comment l'UGTT a-t-elle réussi à neutraliser le risque de son éclatement provoqué par les différentes crises politiques et sociales ? Quel est l'objectif réel de l'UGTT : prendre le pouvoir, imposer on ne sait quelle dictature du prolétariat ou aider les élites économiques et politiques à se maintenir au pouvoir ? Quels sont les défis auxquels l'UGTT doit faire face dans le nouveau paysage politique ? Autant de questions auxquelles cet ouvrage tente de répondre.

